

Mémoire présenté au BAPE

Projet d'une mini-centrale hydroélectrique sur la Rivière Sainte-Anne-du-Nord

**Municipalité de Saint-Joachim
MRC Côte-de-Beaupré**



**Présenté par
Marie-Claude Bourbeau
Citoyenne et conseillère municipale**

Février 2013

Monsieur Denis Bergeron, président
Monsieur Joseph Zayed, commissaire

Depuis le tout début du projet de la mini-centrale *Hydro-Canyon St-Joachim* sur la Rivière Sainte-Anne-du-Nord, j'ai assisté à toutes les consultations ainsi qu'aux séances du BAPE. Ce projet d'énergie verte et renouvelable me tient particulièrement à cœur et j'y crois profondément.

J'y crois en tant que citoyenne de la municipalité mais aussi à titre de conseillère municipale. J'ai la chance de siéger depuis trois ans comme élue au conseil municipal de St-Joachim, petit village rural et agricole situé dans la MRC de la Côte-de-Beaupré. J'en suis à mon premier mandat, j'ai 37 ans et à mes yeux le développement économique d'une région est à la base du bien-être des gens qui y habitent.

Représenter les citoyens le plus fidèlement possible et être leur voix est à mes yeux la raison première de ma présence au Conseil. J'aime ma municipalité mais surtout les gens qui sont le fondement même de notre collectivité. Pour eux et pour notre santé régionale, voici quelques raisons qui font qu'il est essentiel que ce projet voit le jour.

Le Québec, chef de file en hydroélectricité **L'hydroélectricité, une énergie propre et renouvelable**

Le Québec a su faire des choix judicieux en matière de production d'électricité depuis plusieurs décennies.

Nous ne pouvons qu'être fiers de toute l'expertise développée au fil des années. Nous avons la chance, Québécois, de posséder une matière première verte et entièrement renouvelable; l'eau.

De plus, l'hydroélectricité est un choix responsable et évident dans la lutte aux changements climatiques. Dans la perspective d'une vision de développement durable, tant au plan économique qu'environnemental, cette énergie s'inscrit évidemment comme étant un des meilleurs moyens de réduire les gaz à effets de serre (G.E.S.).

Depuis le temps que le Québec développe et utilise l'hydroélectricité, il peut se vanter d'avoir mis au point une expertise mondiale dans ce domaine. Aujourd'hui, le souci de l'environnement est présent plus que jamais dans tout nouveau projet de centrale hydroélectrique.

On ne peut qu'en être fiers car notre planète ne peut se régénérer aussi vite qu'on la

dépouille. C'est tout en notre honneur.

-1-

Le Québec est riche.

Riche d'une matière première totalement propre et renouvelable; l'eau.

Riche aussi de toute l'expertise développée au fil des ans pour transformer cette eau en électricité et améliorer ainsi la qualité de vie de tous les Québécoises et Québécois.

On ne parle pas ici de la construction d'une centrale thermique ou encore au charbon.

On veut simplement, comme municipalité, contribuer au développement collectif tout en s'assurant une certaine autonomie financière et en gardant toujours en tête l'importance que le projet se fasse dans le respect de l'environnement.

Il est évident que ce projet s'inscrit dans la continuité de ce que nous avons su développer technologiquement comme peuple depuis plusieurs années.

Les environnementalistes

Les environnementalistes sont toujours présents dans ces dossiers. C'est aussi un atout car cela permet aujourd'hui de procéder à la construction de nouveaux barrages sans déboiser une quantité incroyable de forêt et d'inonder des terres et les territoires à proximité.

Par contre, il ne faut pas exagérer.

On nous dit que tel oiseau ou telle plante **pourrait** être menacés... Tout juste à côté du site d'Hydro-Canyon, une carrière et sablière y est exploitée. Qui s'est préoccupé que ces mêmes espèces y soient en danger ? Qui ose crier haut et fort à la catastrophe?

Personne.

La majorité des environnementalistes n'ont jamais mis les pieds sur le terrain et ne connaissent aucunement les réalités de notre région. Ils se prononcent avec véhémence et défendent des idéaux louables mais quelle est leur principale motivation? Empêcher la construction d'un barrage et remporter une victoire supplémentaire?

La question se pose.

Nous aussi croyons et désirons plus que tout que notre région soit en santé au plan environnemental. Nous y vivons et nos enfants aussi. C'est pour nous une priorité.

Surplus d'électricité ?

La demande en électricité ne peut qu'augmenter car la population est toujours en croissance.

Des surplus d'énergie??? On doit vendre à perte à nos voisins vous me direz???
Tant mieux!

Maintenant, en tant que peuple créatif, novateur et pro-actif, trouvons des façons d'attirer et de développer des secteurs d'économie qui sauront tirer profit de cette richesse que partout ailleurs au monde on nous envie. Soyons des chefs de file, voyons grand, utilisons nos surplus énergétiques produits pour stimuler notre développement économique.

Certains diront peut être qu'il n'est pas rentable d'investir dans des projets d'hydroélectricité.
Ah oui???

Pourquoi alors donne-t-on de nouvelles autorisations dans le développement et la mise sur pied de parcs éoliens de grande envergure si les besoins des Québécois en électricité sont amplement comblés?

Surtout lorsqu'on sait pertinemment que l'énergie produite par ces parcs éoliens se vendra à 0.11\$ du KW en comparaison avec 0,08\$/kw pour la centrale de la rivière Sainte-Anne-du-Nord.

Il y a matière à demeurer perplexe devant de tels faits.
Comment peut-on comprendre une logique qui ne l'est pas du tout à première vue?

L'aspect récréo-touristique de ce projet

La rivière Sainte-Anne-du-Nord se trouve sur le site récréo-touristique du Canyon Ste-Anne. C'est un site qui appartient à des propriétaires privés. Cet endroit reçoit plus de 100 000 visiteurs chaque année pour l'observation de ses chutes à dénivellation importante et impressionnante.

Les propriétaires de ce site ont tout intérêt à être vigilants et critiques face au développement d'une mini-centrale d'hydroélectricité chez eux car c'est leur gagne-pain qui est en jeu dans ce projet.

La construction d'une mini-centrale a été très bien réfléchi, analysé et étudié de leur part.

S'il y avait la moindre inquiétude ou incertitude les concernant, il est évident qu'ils se seraient opposés à l'avancement et au développement de ce projet.

Ils ont évidemment en priorité la protection des paysages, la débit d'eau qui demeurera adéquat pour attirer des visiteurs ainsi que la protection de l'environnement.

Donc, si eux ne voient pas d'enjeux majeurs pour s'y opposer, c'est peut être que ce projet

est bien planifié et réfléchi. Sinon, il est évident qu'ils s'y seraient déjà opposés depuis longtemps.

-3-

Importance de ce barrage et retombées économiques

Tout d'abord, ce projet a reçu un appui local de la part des citoyens à 98,8%. La population souhaite donc voir cette mini-centrale s'établir ici, à St-Joachim.

La grande transparence du promoteur tout au long des différentes étapes a sans doute été un élément qui a aussi attiré le respect et la confiance de la population ainsi que du conseil municipal.

Étant un petit village à caractère rural habité par seulement 1336 habitants, vous comprendrez que c'est un défi quotidien d'assurer aux citoyens des services de qualité sans qu'ils aient sur les épaules le poids de taxes trop élevées.

Nos infrastructures vieillissent et nous nous devons de les maintenir en bon état. Pour cela, il faut de l'argent. Bien que des subventions existent, cela ne pourra jamais être suffisant.

Ce projet hydraulique est pour nous une chance inespérée et un levier important pour notre collectivité.

Sans rien investir, nous pourrions compter sur des redevances de 10,8 millions de dollars pour une durée de 20 ans. La municipalité ainsi que la MRC se partageront l'enveloppe afin de pouvoir investir dans des projets mobilisateurs, améliorer les infrastructures, contribuer financièrement à un nouvel aréna régional et soutenir davantage notre jeunesse.

Conclusion

Il est évident que ce projet est profitable pour tous. Que ce soit au plan municipal, régional ou encore provincial, tous n'en tirent que des avantages et profitent de cette énergie naturelle et propre.

Ce mini-barrage ne va nuire aucunement à notre économie, bien au contraire. Pour nous, ce sera une richesse. Grâce à cette centrale et aux revenus générés, nous pourrons investir dans des secteurs importants où il nous était impossible de le faire auparavant.

N'oublions pas que la population veut et croit en ce projet. C'est important et ils appuient à 98,8 % la construction de ce barrage.

Les gestionnaires du site récréo-touristique *Canyon Ste-Anne* sont aussi en accord et favorables au développement de cette centrale.

Pour toutes ces raisons, j'espère que vous saurez faire des recommandations positives au MDDEFP et que ce projet aura la chance de se concrétiser dans un avenir rapproché.

Marie-Claude Bourbeau
Citoyenne et conseillère municipale
13 février 2013